

DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR LA BONNE INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER

- Carte d'identité
- RIB
- Titre de propriété (copie de l'acte signé devant Notaire)
- Dernier avis de taxe foncière
- Contrat de mariage
- Plan de bornage
- Plan de maison ou de lot copropriété
- Copie des statuts de la société à jour
- Piscine : justificatif du dispositif de sécurité
- Liste des sinistres éventuels
- Liste des procédures judiciaires relatives à votre bien (problème de limites de propriété, de servitude de passage...)

En cas de travaux de moins de dix ans (piscine, Véranda, extension, Isolation, menuiserie, abris de jardin...)

- Autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux..)
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Procès verbal de réception des travaux
- Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux
- Factures des travaux
- Assurance dommage ouvrage et quittance des primes ou décennale des entreprises

En cas de lotissement

- Cahier des charges et règlement du lotissement
- Statuts de l'association syndicale libre, nom et coordonnées de son Président

En cas de copropriété

- Règlement de copropriété et état descriptif de division, et modificatifs
- Procès-verbaux d'assemblée générale des trois dernières années
- Carnet d'entretien

En cas d'impôt sur la plus value immobilière

- Facture des diagnostics
- Facture des travaux "entreprise" (moins de dix ans ou plus) non déduits des revenus fonciers

En cas de biens loués

- L'original du bail au profit d'un preneur en place ou en cas de bail verbal, la dernière quittance
- L'original du bail et de l'état des lieux
- La copie de la lettre de congé donnée par ou au locataire

Entretien

- facture du dernier ramonage de la cheminée (- 1 an)
- Facture du dernier entretien de la chaudière (-1 an)
- Facture de dernière vidange de la fosse septique (- 1 an)